

Vivo Energy Maroc et le CNPAC poursuivent leur engagement pour la sécurité routière à l'occasion des départs en vacances

- Une action de sensibilisation qui touche plus de 10 000 automobilistes
- Le réseau autoroutier de stations-service Shell mis à profit pour cette opération

Casablanca, le 27 juillet 2018 – Vivo Energy Maroc, l'entreprise en charge de la commercialisation et de la distribution de carburants et lubrifiants de marque Shell et de gaz de pétrole liquéfié de marque Butagaz au Maroc, lance en partenariat avec le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC), la campagne de sensibilisation à la sécurité routière, « Vigilance Roulez Prudence », du 27 au 29 juillet prochain.

La campagne de sensibilisation des automobilistes aux dangers de la route se déroule sur trois jours, au niveau des sept stations-service Shell situées sur des axes autoroutiers stratégiques qui connaissent un trafic important durant cette période estivale. Cette opération vise à sensibiliser les automobilistes aux dangers de la route et les amener à prendre toutes les précautions nécessaires lors de l'usage de l'espace routier.

« Nous disposons chez Vivo Energy Maroc d'une réelle culture de la sécurité que nous avons mis en place en interne, et auprès de nos partenaires. Nous nous employons activement à la partager de manière plus générale avec nos clients et nos concitoyens. Cette initiative de sensibilisation durant la période estivale concrétise pour la septième année consécutive notre engagement en la matière et confirme la qualité de notre partenariat avec le CNPAC » a déclaré M. Asaf Sasaoglu, Président Directeur Général de Vivo Energy Maroc.

Cette initiative qui vise plus de 10 000 automobilistes mobilise une équipe d'animateurs pour aller à leur rencontre. Leur rôle est d'apporter prévention et conseil aux conducteurs sur les différents comportements habituels et à risque, tels que l'usage du téléphone portable ou le non-respect des distances de sécurité. Pour sensibiliser et atteindre un maximum de personnes, un quiz est proposé aux clients des stations-service Shell. Une fois réussi, les participants sont récompensés par un kit de sécurité complet avec un pack de coloriage relatif à la sécurité routière pour les enfants.

M. Benaceur Boulaajoul, Secrétaire Permanent du CNPAC, a précisé quant à lui que : « le partenariat de longue date entre le CNPAC et Vivo Energy Maroc s'inscrit dans le cadre de l'engagement pour le développement durable et l'amélioration de la sécurité routière. Nous tenons à remercier notre partenaire qui mobilise plusieurs ressources humaines et financières dans le but de réussir les actions de communication, de sensibilisation et d'éducation routière programmées durant cette période de l'année caractérisée par un trafic routier très intense. Les actions programmées durant la période estivale en matière de sécurité routière visent à confirmer la politique de proximité adoptée par le CNPAC dans son plan de communication. »

La prudence au volant est une qualité requise tout au long de l'année. La période estivale requière une vigilance encore plus élevée que pendant les autres périodes. La forte mobilité de la population caractérisée par une hausse du trafic routier constitue une menace importante. L'essentiel de ce trafic est supporté par le réseau des routes nationales et autoroutes, moins de 30% du réseau supporte plus de 65% du trafic. 500 000 véhicules en moyenne de Marocains résidant à l'étranger (MRE) viennent également s'ajouter au parc automobile national, en cette période estivale.

L'engagement de Vivo Energy Maroc pour la sensibilisation à la sécurité routière dénote d'une réelle politique de gestion de la sécurité. L'entreprise a mis en place depuis plusieurs années un programme intégral de sécurité routière qui porte ses fruits permettant à Vivo Energy Maroc de poursuivre son engagement en tant qu'entreprise pionnière et leader en matière de sécurité. Il vise à faciliter un

changement culturel dans les comportements liés à la sécurité routière auprès de ses collaborateurs, du grand public en général et chez les enfants en particulier. Vivo Energy Maroc travaille à cet effet en étroite collaboration depuis plus de dix ans avec le CNPAC pour l'amélioration de la sécurité sur les routes marocaines.

Fin

À propos de Vivo Energy Maroc

Avec pour vision de devenir la société d'énergie la plus respectée d'Afrique, Vivo Energy Maroc la société qui distribue et commercialise les carburants et lubrifiants de marque Shell et de Gaz de Pétrole Liquéfié de marque Butagaz, a été fondée en 2011. La marque Shell est présente au Maroc depuis près de cent ans. Vivo Energy Maroc a une capacité de stockage de carburant de 198 176 mètres cubes et 330 stations-service, dont de nombreuses offrent des méthodes de paiement facile par Cartes Shell ainsi que des boutiques. Vivo Energy Maroc compte 600 employés. La société est reconnue comme étant le leader du secteur pétrolier, et est réputée pour les normes qu'elle met en place et défend en matière de sécurité.

Vivo Energy fournit des solutions de haute qualité aux particuliers et aux entreprises dans les pays suivants : Botswana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Ghana, Guinée, Île Maurice, Kenya, Mali, Madagascar, Maroc, Mozambique, Namibie, Ouganda, Sénégal et Tunisie. Elle offre des carburants, lubrifiants, services de paiement par carte, boutiques et autres services, comme la vidange et le lavage de voiture. Elle fournit également aux entreprises des carburants, lubrifiants et du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) dans divers secteurs, comme la marine, les mines et la manufacture. Le carburant d'aviation est vendu à ses clients dans 23 aéroports, par le biais d'un partenariat avec Vitol Aviation.

La société emploie environ 2350 collaborateurs, gère plus de 1800 stations-service sous la marque Shell et a accès à une capacité de stockage d'environ 900 000 mètres cubes. Shell and Vivo Lubricants dispose d'une capacité de mélange de l'ordre de 124 000 tonnes métriques dans des installations implantées dans six pays (Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Kenya, Maroc et Tunisie), où sont produits les lubrifiants de marque Shell.

Pour plus d'informations sur Vivo Energy, veuillez consulter :

www.vivoenergy.com

Facebook: Vivo Energy Maroc Twitter: #VivoenergyMaroc

A propos du CNPAC

Le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation est un établissement d'utilité publique institué par décret n° 2-72-275 du 27 Rajab 1397 (15 juillet 1977). Le Comité est soumis au contrôle technique du Ministère de l'Équipement et du Transport et au contrôle financier du Ministère des Finances conformément à la législation en vigueur. Le statut d'établissement d'utilité publique est la forme juridique qui a permis de faire du CNPAC une entité hybride qui réunit des acteurs des secteurs publics et privés engageant de nombreux intervenants à débattre de la problématique des accidents de la circulation, prendre conjointement des décisions pour harmoniser les actions préventives et curatives et optimiser l'utilisation des moyens de lutte contre les accidents de la circulation.

Missions :

- Etudier et proposer aux autorités compétentes, toutes mesures destinées à réduire le nombre des accidents de la circulation.
- Participer par tous les moyens, notamment d'information, à l'éducation du public.
- Participer à l'effort d'équipement des services de la sécurité routière en mettant à leur disposition les moyens matériels et en assurant leur formation à leur utilisation.

Actions :

Actions de « marketing » et de communication / Vulgarisation des mesures, lois et règlements / Présence continue et permanente des messages de la sécurité routière via tous les média / Contact direct avec les usagers de la

route par le biais des actions événementielles à fort impact sur l'utilisateur de la route / L'investissement dans l'éducation des jeunes générations à la sécurité routière Relations de publiques auprès des leaders d'opinion, prescripteurs, ONG et toute institution susceptible de participer aux efforts de lutte contre la délinquance routière / Veille technologique et médiatique / Suivi et évaluation des actions de communication / Participation à l'équipement des services en charge du contrôle.

COMMUNIQUE DE PRESSE